

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 22/09/2014

**Délibération n° D-2014-351**

Cession de droits indivis dans la cour commune cadastrée  
section BI n° 219 (rue Gambetta)

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

**Excusés :**

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Urbanisme et Action  
Foncière**

**Cession de droits indivis dans la cour commune  
cadastrée section BI n° 219 (rue Gambetta)**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Voici plusieurs années, la Ville a procédé à l'acquisition de parcelles rue Gambetta pour permettre la jonction de la rue Gauguin sur le giratoire Gambetta / de Lattre de Tassigny.

A la suite de ces acquisitions, la Ville a conservé des droits indivis dans la cour commune cadastrée BI n°219, partiellement concernée par celles-ci.

Cette cour, qui ne dessert que des propriétés privées, ne présente aucun intérêt pour la collectivité. Dès lors, les droits indivis dont dispose encore la Ville peuvent être cédés au propriétaire du bien cadastré section BI 222 – 227 et 757, dont l'accès s'effectue par ladite cour.

Cette cession s'effectuerait au prix de 77 euros.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession des droits indivis sur la parcelle BI n° 219 moyennant le prix de 77 euros ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits y afférents étant supportés par l'acquéreur.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT